

1.

Débitrice: **AutoCaMet S.A.**, 1700 **Fribourg**
2.

Déclaration de faillite: 19.11.2001
3.

Suspension de faillite: 25.02.2002
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.03.2002
5.

Avance de frais: CHF 5'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
6.

Remarques: Le commerce d'automobiles et de camions de toutes marques et de tous accessoires d'automobiles et de camions, l'exploitation d'ateliers de réparation et d'entretien de tous véhicules ainsi que l'exécution de tous travaux s'y rapportant.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(00371512)